

**INFOS IMPORTANTES****Informations à noter dans vos agendas****Assemblée Générale OCOVAS 19 mars 2016**

Documentation jointe ; Pour mémoire : compte rendu de l'AG du 31 mars 2015
A l'adresse : http://www.ocovas.com/ag_2015_compte_rendu_516.htm

Marche de Pâques : COEURSENMARCHE : Benfeld le 25 mars 2016

Documentation jointe

EDITO

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Cher(e) Ami(e),

Voilà bien longtemps que je ne vous ai écrit. Évidemment je le regrette. Il serait tentant -et facile- de trouver des excuses. Mais pour nombre d'entre vous elles ne seraient que des faux-semblants et de toute façon seraient contre-productives.

Silence ne veut pas dire inactivité pour autant. Dans les pages intérieures la parole a été donnée aux protagonistes qui ont marqué l'année 2015 d'OCOVAS. Vous pourrez ainsi noter que votre confiance, votre soutien, vos encouragements ont porté leurs fruits, que la cardiologie et la chirurgie cardiaque de la région restent aidées par votre générosité. Nos spécialistes participent à cet effort qui consiste, sans cesse, à repousser les limites du faisable... et en l'espèce à allonger l'espérance de vie. J'ai eu l'occasion de vous parler de ce sujet il y a peu de temps, lors d'une assemblée générale. Nous avions alors abordé les progrès effectués en termes d'espérance de vie, progrès exceptionnels obtenus dans nos pays. À l'heure actuelle l'espérance de vie d'un nouveau-né masculin est de 81 ans, celui d'un nouveau-né féminin de 86 ans. Au passage il a été mentionné le prix à payer pour cette percée en termes de gain de vie, et le risque économique fort qui pèse sur la société en général... Certains de ses effets secondaires, actuellement peu perceptibles (limitation des investissements dans d'autres secteurs, risque d'évoluer vers une santé à 2 voire 3 vitesses...) vont éclater inéluctablement. La recherche d'une (quasi) immortalité reste un Graal dans l'imaginaire populaire, alimentée par les échos des nouvelles technologies. Mais patatras ! Alors que la durée de vie moyenne s'allongeait imperturbablement depuis des décennies, voilà qu'il a été noté tout récemment une régression de cette tendance. Dernièrement la durée se serait réduite de 3 mois ! Tous les quotidiens en ont parlé, mais dans le flot des informations mêlant guerres, migrants, murs et frontières qui s'érigent, Europe qui se disloque, guerre des taxis, Syrie, Libye, Daech, sans oublier les millions d'euros de Messi, les attentats de Paris et la déchéance de la nationalité il y a eu, il est vrai, suffisamment de quoi être occupé et préoccupé, sans s'appesantir sur cette information.

Cette information a été pour les journalistes l'occasion pour aborder un autre aspect -dont nous avons également évoqué l'importance en Assemblée Générale. L'espérance de vie est une chose, l'espérance de vie en bonne santé en est une autre. Cette dernière se définit assez grossièrement par le fait d'être « en pleine capacité », sans handicap majeur, et sans maladie chronique. On perçoit immédiatement que cette notion de « bonne santé » est surtout affaire de perception individuelle, d'appréciation différentielle sur un même handicap. Pour déterminer cette notion de bonne santé on a défini des bases générales, mais les chiffres et pourcentages sont obtenus par des enquêtes auprès d'un échantillon représentatif. Il en ressort que l'espérance de vie en bonne santé est en moyenne inférieure de plus de 10 ans par rapport à l'espérance de vie globale. Soit sous une autre forme : les Français doivent s'attendre à passer au moins 10 ans de leur existence dans une situation qui ne permet plus une activité « sans limites » et obérée d'un ou plusieurs handicaps. Pour certains l'existence peut rester correcte ou tout à fait correcte alors que pour un nombre croissant on rentre dans la catégorie des personnes âgées dépendantes, ...et les problèmes de financement futur.

Cette situation amène à s'interroger, à s'analyser, à tenter, parfois dans la douleur, de se (re)construire une autre vie, un autre environnement, une nouvelle sagesse.

Serions-nous tombés en pleine crise philosophique ?

Probablement pas si l'on considère que les ressources de la terre sont finies, même si tout n'est pas dit dans ce domaine! Mais il n'y a pas de mal à considérer ses besoins différemment. Une certaine santé, avec l'aide de la médecine, peut y contribuer.

DÉFAILLANCE CARDIAQUE ET ASSISTANCE CIRCULATOIRE



Docteur Michel KINDO

chirurgien cardiaque
responsable assistance ventriculaire et cœur artificiel
service de chirurgie cardiaque – Nouvel Hôpital Civil
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

OCOVAS soutient depuis de nombreuses années la recherche dans le service de chirurgie cardiaque des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. En particulier OCOVAS a équipé son laboratoire de recherche expérimentale d'un appareil de résonance paramagnétique nucléaire. Celui-ci a permis l'aboutissement de nombreux travaux de recherche, et a permis notamment une meilleure compréhension des mécanismes de contraction du cœur normal, mais également lors de certaines maladies, en particulier en présence d'une insuffisance cardiaque.

Michel KINDO s'investit tout particulièrement dans la recherche clinique traitant de l'insuffisance cardiaque. Il s'agit d'un domaine particulièrement vaste et important, puisque l'insuffisance cardiaque est un problème majeur de santé publique. Une insuffisance cardiaque touche près de 1,5 million de personnes en France. Malgré les progrès obtenus au cours des années par les traitements médicamenteux, l'insuffisance cardiaque représente toujours la première cause de mortalité chez les personnes de plus de 65 ans.

En présence d'une insuffisance cardiaque sévère, terminale, la mise en place d'une assistance ventriculaire ou d'un cœur artificiel est la seule alternative, en attente d'une greffe cardiaque, ou de façon définitive si une telle greffe n'est pas possible. Le service de chirurgie cardiaque, et Michel KINDO en particulier se sont investis dans ce traitement de dernier recours, et ont procédé au cours des 2 dernières années à l'implantation de 32 assistances ventriculaires gauches. Cette activité importante a été reconnue et saluée de telle sorte que le CHU de Strasbourg fait partie des 5 centres de chirurgie cardiaque français qui auront la responsabilité d'implanter et d'évaluer le cœur artificiel CARMAT, cœur artificiel dont les journaux ont fréquemment parlé au cours des derniers mois.

Afin d'optimiser les indications et les résultats de l'assistance cardiaque Michel KINDO a développé un programme de recherche clinique pour mieux sélectionner les patients avant l'implantation de l'assistance ventriculaire gauche, mais également mieux en surveiller le fonctionnement et les suites après l'implantation, et lors du séjour en réanimation. Le protocole repose en particulier sur la mise en place d'une sonde très sophistiquée et spécifique au niveau du cœur. Les données recueillies permettront d'évaluer de façon très précise les capacités de contraction du cœur, et d'ajuster les paramètres thérapeutiques et les paramètres physiques de l'assistance circulatoire, dans le but d'affiner encore davantage cette thérapeutique innovante. Michel KINDO a transmis au conseil d'administration une étude technique de faisabilité et une étude budgétaire de ce projet innovant. Le conseil d'administration a donné un avis favorable et a voté un soutien à cette recherche, avec dotation à hauteur de 40 000 €, pour l'exercice 2015.

DOCTEUR NATHAN MESSAS

BOURSE D'ÉTUDES de 6.000 euros attribuée au

Docteur Nathan MESSAS, chef de clinique en 4e année
Cardiologie, Nouvel Hôpital Civil, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Bourse attribuée pour 2015, au titre de la mobilité interuniversitaire, afin d'effectuer une formation complémentaire à l'Institut de Cardiologie de Montréal (Canada) et y approfondir ses connaissances en cardiologie interventionnelle.



MORT SUBITE INEXPLIQUÉE



Docteur FARRUGIA-JACAMON AUDREY

Maître de Conférences Praticien Hospitalier
Institut de Médecine Légale
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
Expert judiciaire près la Cour d'Appel, Colmar

Voilà 3 ans que OCOVAS a engagé un partenariat avec l'association HélèneDeCoeur. Cette dernière est née de la volonté de Madame Clauss de maintenir vivace la mémoire de sa fille Hélène, disparue tragiquement à l'âge de 16 ans d'une mort subite cardiaque.

La mort subite est définie comme une mort d'origine naturelle, inattendue, survenant chez un individu en bonne santé apparente, mort instantanée ou d'évolution très rapide. Elle peut survenir à tout âge de la vie, et représente environ 60 000 cas annuels en France.

Les caractéristiques de ce décès et sa survenue chez des sujets jeunes en font une mort éminemment suspecte qui entraîne fréquemment une exploration médico-légale. Cette autopsie médico-légale permet des analyses toxicologiques et histologiques (examen microscopique des tissus) au terme desquelles il est possible d'exclure une mort violente d'origine accidentelle, suicidaire ou criminelle et de confirmer ainsi l'origine naturelle du décès. Dans une majorité des cas il est ainsi possible de dépister une anomalie cardiaque (telle que infarctus du myocarde) ou bien extra cardiaque (telle qu'intoxication médicamenteuse). La cause du décès demeure cependant inexplicée dans un nombre important de cas, allant selon les publications jusqu'à 30 % chez les sujets de moins de 35 ans. Ces derniers sont alors qualifiés de morts subites inexplicées. L'hypothèse la plus souvent retenue à l'heure actuelle est la survenue d'un trouble du rythme cardiaque subit et fatal, trouble pouvant avoir une origine génétique

La mort subite cardiaque est le thème majeur des recherches du Docteur FARRUGIA-JACAMON. Depuis plusieurs années elle explore ce problème à l'institut de médecine légale du CHU de Strasbourg.

Les premières années ayant été essentiellement morphologiques, elle approfondit maintenant le versant génétique. Celui-ci consiste à effectuer des explorations spécifiques et sophistiquées sur du matériel biologique, prélevé en post-mortem à la recherche d'éventuelles mutations, impliquées dans la survenue du trouble du rythme, et ayant conduit au décès.

Madame FARRUGIA a prévu de faire ces investigations génétiques sur 26 cas de mort subite inexplicée, incluant des cas survenus chez le nourrisson. Un total de 180 gènes sont actuellement recensés comme pouvant jouer un rôle néfaste dans certaines affections très spécifiques (canalopathies - dysfonctionnement du transport de l'énergie au niveau de la membrane cellulaire-, maladies du muscle cardiaque, épilepsies..) Le but de ces investigations répond à 2 préoccupations: d'abord déterminer la cause du décès et répondre ainsi à l'angoisse de la famille et en 2e lieu si possible trouver une solution pour éviter une nouvelle mort subite. Cette recherche est en prise directe avec les préoccupations de l'association HélèneDeCoeur. Madame FARRUGIA a transmis au conseil d'administration d'OCOVAS un dossier clinique détaillé et une évaluation budgétaire. Le conseil d'administration a émis un avis favorable et a décidé d'abonder la subvention proposée par l'association HélèneDeCoeur d'une somme de 10 000 €. Une somme globale de 20 000 € a donc été affectée au titre de l'année 2015 à la recherche entreprise sur ce thème de la mort subite.

PROSPECTION AU TOGO

OCOVAS accompagne et appuie l'investissement humanitaire du Docteur DeGeeter, cardiopédiatre. Il y a plusieurs années déjà OCOVAS avait contribué à l'achat d'un appareil d'échocardiographie portable, destiné à cette fin. Bernard Eisenmann a accompagné le Docteur DeGeeter et fait un déplacement au Togo en novembre 2015. Plusieurs petits patients ont été traités et guéris d'affections congénitales simples. En effet il n'est pas question pour le moment (et certainement pour plusieurs années encore) d'y pratiquer des interventions à cœur ouvert. Tout s'est parfaitement déroulé. La maturation de ce projet reste cependant empreinte d'incertitudes. Une aide financière d'OCOVAS avait été retenue par le conseil d'administration, et présentée il y a un an à l'assemblée générale. La mise en œuvre reste dépendante d'une évolution positive du projet et de l'investissement des médecins togolais et des pays environnants. La proposition a été reconduite pour 2016 par le C.A., aux mêmes conditions.

Pour rappel : **la marche de BENFELD**, organisée le Vendredi Saint 25 mars 2016, par Ocovas et son équipe Cœurs En Marche.

ASSOCIATION HÉLÈNE DE COEUR

L'association a organisé sa fête annuelle, le samedi 7 novembre 2015. Beaucoup de participants, grand succès (voir le site internet de l'association). Le bénéfice sera affecté à la recherche médicale sur la mort subite.

CARNET

Nous déplorons la disparition de nos membres et amis.

Que leurs familles durement éprouvées sachent que nous prenons part à leur peine. Nous leur adressons nos sincères condoléances et les remercions de tout cœur pour les dons, qui à leur initiative ont été offerts à OCOVAS.

- ◆ **SCHNELL Jean Roger** STRASBOURG le 29 01 2015
- ◆ **MEKIFFA Pierre** STRASBOURG le 20 octobre 2014
- ◆ **ZIPPERT Jeanne** INGERSHEIM le 19 avril 2014
- ◆ **WENDLING Charles** SCHILTIGHEIM le 18 avril 2014
- ◆ **SUSS Marie-Louise** MARIENTHAL le 7 février 2015
- ◆ **HOFFMANN Raymond** HOENHEIM le 03 mars 2014
- ◆ **LEHN Joseph** STRASBOURG
- ◆ **BERGER Denise** en juin 2015
- ◆ **SEITZ Jean** TRIEMBACH AU VAL en juin
- ◆ **Colette REMY** le 18 juillet 2015
- ◆ **JUNG Raymond** WEYERSHEIM le 16 novembre

Nous avons la tristesse de vous faire part de la disparition le 19 septembre 2015 de **Mme HEINTZ Irène membre du Conseil d'Administration**. Madame HEINTZ était très engagée, et sa présence très appréciée pour son équanimité, son regard distancié et apaisé en toute situation. Son regard aigu et son analyse sereine manqueront lors des délibérations. Le CA lui rend un dernier hommage.

PENSEZ AU RENOUVELLEMENT DE VOTRE ADHESION

Le montant de la cotisation de base reste inchangé : 25,- €

Tout don supplémentaire sera le bienvenu. Votre soutien est indispensable à la poursuite de nos actions. Et vous pouvez nous aider en sensibilisant vos proches, vos amis, votre entourage. Par avance, merci !

VOTRE REDUCTION FISCALE

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt
Si votre don est de 100 €, il ne vous coûtera que 34 €
S'il est de 50 €, il ne vous coûtera que 17 €
S'il est de 25 €, il ne vous coûtera que 8,50 €
Un reçu fiscal ouvrant droit à réduction d'impôt vous sera délivré.

renseignements

OCOVAS

(Association des Opérés du CŒur et des VAisseaux à Strasbourg)
16, rue Ste-Elisabeth - 67000 STRASBOURG
Tél. : messagerie 09 65 34 68 91
E-mail : ocovas@orange.fr
Adresse internet : www.ocovas.com

HOPITAUX UNIVERSITAIRES
Cardiologie - EFNI
(Explorations Fonctionnelles
Non Invasives)
Nouvel Hôpital Civil
67091 STRASBOURG Cdx

Madame, Monsieur, Cher Adhérent

J'ai le plaisir de vous convier à l'**Assemblée Générale** Ordinaire Annuelle de l'OCOVAS, qui se tiendra le :

samedi 19 mars 2016 à 10 h 30 (accueil à partir de 9 h 30)

dans la salle du **Restaurant du CREDIT MUTUEL**
34 rue du Wacken à STRASBOURG (67000)

L'ordre du jour est le suivant :

I - Assemblée Générale Ordinaire (partie administrative) (10 H 30)

1. Ouverture par le Président
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du **21/03/2015**
3. Rapport moral et activités (**2015**)
4. Rapport de la Marche de Benfeld (Vendredi Saint **2015**)
5. Présentation du rapport financier (**2015**)
6. Lecture du rapport des censeurs-réviseurs aux comptes (**2015**)
7. Quitus - aux censeurs-réviseurs pour l'exécution de leur mission
 - au Trésorier
 - aux Membres du Conseil d'Administration
8. Nomination des censeurs-réviseurs aux comptes pour l'exercice **2016**
9. Budget Prévisionnel et perspectives pour l'exercice **2016**
10. Divers : questions, propositions, vœux
11. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

II - Verre de l'Amitié (12 H 00) - Déjeuner (12 H 30)

TSVP----→



POUVOIR

Je soussigné(e) (1)

agissant en qualité de membre de l'OCOVAS (association des Opérés du Cœur et des Vaisseaux à Strasbourg) - Siège : Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Nouvel Hôpital Civil - EFNI - 67091 STRASBOURG-CEDEX

donne par la présente tout pouvoir à (2):

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du **19 mars 2016** et, en conséquence, assister à l'assemblée, signer les feuilles de présence ou toutes autres pièces nécessaires, prendre part à toute délibération, émettre tout vote.

Fait à _____, le _____

Dater, signer et porter la mention manuscrite :

„ BON POUR POUVOIR „

(1) Veuillez vérifier l'exactitude de l'adresse, et la corriger, le cas échéant.

(2) Si vous n'avez pas de nom à proposer, veuillez cependant envoyer votre procuration, elle sera affectée à un membre présent à l'AG : mettre cependant votre nom pour permettre l'identification du pouvoir

III - Réunion d'Information (14 H 00 - 15 H 30)

Présentation par le Professeur Bernard EISENMANN d'un sujet médical avec vidéo-projection: « **Impression 3D et chirurgie Cardiovasculaire** »

IV - Clôture de la journée OCOVAS (15 H 30)

Au cas où vous ne pourriez assister vous-même à cette assemblée, vous pouvez vous y faire représenter (article 19 des statuts). Afin de disposer de la plus large représentation possible, je vous saurais gré de bien vouloir renvoyer le pouvoir ci-joint, daté et signé, au secrétariat de l'Association : 16 rue Ste Elisabeth à 67000 STRASBOURG, (**avant le 10 mars 2016**).

J'aurai plaisir à vous rencontrer à cette assemblée, et vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, Cher Adhérent, mes salutations les meilleures et mes vœux de bonne santé.

Le Président
Professeur Bernard EISENMANN



COTISATION 2016

En ce début d'année, permettez-moi de vous sensibiliser au renouvellement de votre cotisation, dont le montant reste inchangé : 25,- €.

Tout don supplémentaire sera le bienvenu.

Votre contribution (dont 66 % seront déductibles) fera l'objet d'un reçu fiscal et permettra la poursuite de nos actions.



**BON DE RESERVATION POUR LE REPAS
du 19 mars 2016**

NOM (en majuscule)Prénom.....

Adresse complète

Participation aux frais de repas (boissons comprises) : **25 Euros par personne**

Nombre de réservations x **25 Euros**, soit un règlement de Euros,

Par chèque** établi à l'ordre de l'OCOVAS, qui ne sera débité qu'à l'issue du repas. Pour une bonne organisation il est souhaitable de faire une réservation avant le **10 mars 2016**.

Fait à _____, le _____
Signature

NB le repas aura lieu sur place après l'Assemblée Générale dans le restaurant d'entreprise du Crédit Mutuel.

IMPORTANT ! **Si vous réglez également ce jour votre cotisation veuillez svp faire **2 chèques** : 1 pour le repas, 1 pour la cotisation

<p style="text-align: center;"><i>Déjeuner</i> Filet de Truite fumé Pavé de veau forestier – gratin Tarte aux pommes Alsacienne & Glace</p>	Menu :	<p style="text-align: center;"><i>Boissons</i> Vins Eaux Café</p>
---	---------------	---

Additif

Ordre du jour Assemblée Générale 19 mars 2016

Point Important *

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un renouvellement partiel du Conseil d'Administration vient à échéance en 2016. Plusieurs sièges sont à pourvoir. Les élections auront lieu lors de l'Assemblée Générale du 19 mars 2016.

Si vous souhaitez être candidat au Conseil d'Administration veuillez nous faire parvenir pour le 1^{er} mars 2016 (date de rigueur), une lettre de candidature, rédigée sur papier libre, et adressée

- au siège de l'Association : **OCOVAS, 16, rue Ste Elisabeth, 67000 Strasbourg,**
- ou bien à : **OCOVAS, 29 rue Charles de Foucauld, 67000 Strasbourg**

- Le vote interviendra après la nomination des Censeurs Réviseurs pour 2016

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

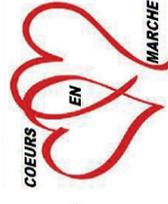
www.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Région de Benfeld

BENFELD *BAS-RHIN*

VENDREDI SAINT

25 mars 2016



avec son équipe

vous invite à sa

18^{ème} MARCHÉ

**POPULAIRE
INTERNATIONALE**

Nouveaux parcours



P.A.



10km



20km

Ambiance musicale assurée

Membre de la F.F.S.P N° F0837

Visa FFSP N° 2016-87-287-2-W

Internet: <http://www.ffsp.fr>

E-mail: contact@ffsp.fr

Partenaires de la FFSP



Agrément ministériel national du 20 juin 2006.

Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N°012156 du 02/08/01

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

La marche aura lieu **quelques que soient les conditions météorologiques, sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal. 20km + 10 km + P.A.** sans difficultés à travers la ville, la forêt et la campagne environnante.

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
Interdiction absolue de fumer et d'allumer du feu sur le parcours.
Ouvert à tous, sans limitation d'âge.
Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.

Salle des Fêtes
Rue d'Ettenheim
67230 BENFELD
de 7H00 à 14H00
20km de 7H00 à 12H00

Salle des Fêtes
Rue d'Ettenheim
67230 BENFELD
jusqu'à 17H00

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de **2.00€** (sans souvenir).
Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles à l'arrivée.

Récompenses aux 3 groupes les plus nombreux (plus de 25 personnes), au plus âgé(e).

Brigitte KALT, 47A Faubourg du Rhin – 67230 BENFELD
ocovas.cooursemarche@gmail.com
Tél. 03.88.58.75.05 ou 06.06.40.61.35 jusqu'au 23 mars 2016

KALT Brigitte Tél. **06.06.40.61.35**

Boissons et collations gratuites au 1er contrôle.
Autres postes de ravitaillement payants.
Possibilité de restauration à l'arrivée.

Repas chauds servis à partir de 11heures dans la salle

La F.F.S.P. est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA.
L'inscription à la randonnée vaut déclaration de bonne santé.

Ambulances MADER SELESTAT

POMPIERS: 18 SAMU: 15 INTERNATIONAL: 112

INFORMATIONS
AUX
MARCHEURS

DEPART

ARRIVEE

LICENCE DE
PARTICIPATION

RECOMPENSES

INSCRIPTIONS
DES GROUPES

RENSEIGNEMENTS

RAVITAILLEMENT

ASSURANCE

SECOURISME
URGENCES

INFORMATION AN DIE TEILNEHMER

Die Wanderung findet bei jeder Witterung statt Außer einer gegenteiligen Entscheidung der Präfektur oder der Gemeinde. **20Km + 10 Km + P.A.** ohne besondere Schwierigkeiten, durch die Stadt, Wald und Feld.

Die Hunde müssen an der Leine geführt werden.

Es ist streng verboten zu rauchen und Feuer auf der Strecke anzuzünden.

Für alle ohne Ausnahme.

Kinder unter 10 Jahren nur in Begleitung Erwachsener.

Festsaal Rue d'Ettenheim 67230 BENFELD von 7H00 bis 14H00
20km von 7H00 bis 12H00.

Festsaal Rue d'Ettenheim 67230 BENFELD Bis 17H00

2.00 € (pro Teilnehmer, ohne andenken mit IVV Stempel)

Verteilung am Start. Gibt Anrecht auf die Marke I.V.V.
Die Bescheinigung zur Gültigkeit ist am Ziel erhältlich.

Geschenke für die 3 größten Gruppen (ab 25 Personen) an der (die) Älteste.

Brigitte KALT, 47A Faubourg du Rhin – 67230 BENFELD
ocovas.cooursemarche@gmail.com
Tél. 03.88.58.75.05 ou 06.06.40.61.35 bis zum 23 März 2016

KALT Brigitte Tél. **06.06.40.61.35**

Jeder Teilnehmer mit Startkarte erhält kostenlos am ersten Kontrollpunkt, Getränke und einen kleinen Imbiss.
Am Ziel ist für Essen und Trinken gesorgt.

Warme Speisen sind im Saal erhältlich ab 11 Uhr

Die Veranstaltung ist gegen Haftpflichtansprüche gegenüber Dritter über die FFSP bei GROUPAMA versichert

Krankswagen MADER SELESTAT

FEUERWEHR: 18 SAMU: 15 INTERNATIONAL: 112

SCHTRETCKE

START

ZIEL

STARTGEBÜHR

BEITRAGSKARTE

BELOHNUNGEN

GRUPPEN
ANMELDUNG

AUSKUNFT

VERPFELGUNG

VERSICHERUNG

SANITÄTSDIENST
NOTRUF

